



.....  
CENTRE FORESTIER DE  
N'ZEREKORE

**Projet GCBC « Réaliser le potentiel des bio ressources végétales en tant que solutions fondées sur la nature dans les points chauds de la biodiversité africaine : Soutenir un développement durable résilient au changement climatique »**

Site : Forêts Classées de Diécké et du Mont Béro

Dates de visite : du 02 Février au 19 Mars 2023

### **RAPPORT D'ACTIVITE**



Réalisé par :

Faya Julien SIMBIANO, Assistant de projet GCBC  
Léonce MAMY, Chef de division Biodiversité (CFZ)  
Mamadi ONIVOGUI, Chef de division relation riveraine (CFZ)

Table des matières	
I- Introduction .....	3
II- Objectifs .....	3
2.1. Objectif général .....	3
2.2. Objectifs spécifiques .....	4
III- Présentation du site d'étude .....	4
IV- Activités réalisées/Méthodologie.....	5
4.1. Choix des villages.....	5
4.1.1. Critères de choix :.....	5
4.1.2. Choix des villages :.....	5
4.2. Identification / Mise en place des groupements .....	5
4.3. Installation de la pépinière.....	6
Aménagement de la pépinière .....	6
Forêt Classée de Diécké .....	6
Forêt Classée du Mont Béro.....	8
V- Résultats obtenus .....	11
5.1. Mise en place des groupements .....	11
5.1.1. Forêt classée de Diecké :.....	11
5.1.2. Forêt classée du Mont Béro :.....	13
Tableau n°5 : Taux de réussite des plants dans les pépinières .....	15
Tableau n°6 : Listes des espèces végétales à mettre en pépinière par site .....	16
Tableau n°7 : Liste des villages visités avec les coordonnées .....	16
Tableau n°8 : Le nombre de participants par village .....	16
VI- Conclusion.....	17
VII-Difficultés.....	18
VIII- Recommandations/Suggestions.....	18
IX- ANNEXE .....	19
Tableau n° 9 : Liste des membres du Conseil d'Administration des groupements par village .....	19
X-Photos de terrain .....	20

## I- Introduction

L'Herbier National de Guinée (HNG) a été créé suivant l'arrêté No 2359 du 08 Septembre 2009. Érigé en centre de recherche universitaire par décret N°093 du 18 Mars 2011, l'HNG est une institution de recherche à double vocation pédagogique et scientifique. Il est domicilié à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

L'herbier est chargé de réaliser taxonomie en inventoriant, l'archivage, l'information sur la biodiversité végétale. Institution Publique à caractère scientifique et pédagogique, l'Herbier National de Guinée (HNG) a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale du Gouvernement en matière de recherche dans le domaine de la connaissance de la plante qui a pour but de regrouper les herbiers spéciaux : personnels, historiques, de recherche et didactique, herbiers locaux : flore locale, Jardins botaniques, aires protégées.

Depuis 2008, l'HNG est partenaire avec Royal Botanic Garden Kew, un centre de renommée mondiale pour la science et la conservation des plantes qui a pour mission de comprendre et de protéger les plantes et les champignons pour le bien-être des personnes et l'avenir de toute vie sur Terre.

En mars 2021, un lien de partenariat a été créé entre l'herbier national de Guinée avec Royal Botanic Gardens (Kew) et le centre forestier ayant son objectif principal, la gestion durable des forêts classées et la conservation de la diversité biologique en Guinée Forestière ainsi qu'à l'appui au développement socioéconomique de la région.

Présentement ce travail s'inscrit dans le projet GCBC intitulé : **Réaliser le potentiel des bio ressources végétales en tant que solutions fondées sur la nature dans les points chauds de la biodiversité africaine : Soutenir un développement durable résilient au changement climatique avec l'appui du conseil d'administration des jardins botaniques royaux.**

## II- Objectifs

### 2.1. Objectif général

Accélérer les efforts pour identifier et caractériser les points chauds de biodiversité végétale de grande valeur et les voies de développement des bioressources en leur sein.

## 2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit :

1-D'aider les communautés locales à installer quatre pépinières avec environ 1000 plants pour le départ et démarrer la production d'espèces utiles aux communautés et espèces d'arbres menacées qui se trouvent dans et autour de Diecké et du Mont Béro pour donner des incitations à la protection des forêts classées.

2-Protéger la biodiversité dans ces zones et travailler avec les communautés des zones tampons pour planter des espèces végétales socio-économiques et menacées afin d'augmenter leurs revenus et les encourager à cesser d'abattre la forêt pour les champs.

### III- Présentation du site d'étude

La Guinée Forestière est située au Sud-Est de la Guinée, entre les 7°30' et 9°30' de latitude Nord et les 8° et 10°30' de longitude Ouest. Elle est limitée par la République de la Sierra Leone à l'Ouest, la République du Liberia au Sud, la Haute Guinée au Nord et la Côte d'Ivoire à l'Est. Elle couvre les préfectures de Beyla, Gueckédou, Kissidougou, Lola, Macenta, N'zérékore et Yomou. Elle s'étend sur une superficie d'environ 49 374 km<sup>2</sup>, soit 20% de la superficie du pays, pour une population de 1 624 513 habitants soit 21% de la population nationale. La densité moyenne est de 32,90 habitants au km<sup>2</sup>. La population agricole représente 39,54% de la population (Service National des Statistiques agricoles 1996).

En Guinée Forestière, on distingue trois sortes de climats qui sont :

- ✓ Un climat de type sub-équatorial qui concerne les cinq préfectures (Gueckédou, Macenta, Yomou, N'zérékoré et Lola) ainsi que la partie sud de Beyla. Ce climat se caractérise par une longue saison pluvieuse de 7 à 10 mois (KAWALECK 1977) ;
- ✓ Un climat de type tropical humide dans la partie nord de Beyla relativement moins pluvieux (6 mois de pluie) ;
- ✓ Un climat de type équatorial dans l'extrême sud de la préfecture de Lola caractérisé par 7 à 10 mois de saison pluvieuse.

#### **IV- Activités réalisées/Méthodologie**

Pour la réalisation de ces activités sur le terrain, nous avons adoptées différentes méthodes qui sont :

##### **4.1. Choix des villages**

###### **4.1.1. Critères de choix :**

Les critères ci-dessous ont été élaborés pour le choix des villages par forêt classée notamment :

- 1-La disponibilité des domaines de cultures ;
- 2-L'Influence des activités sur la Forêt classée ;
- 3-La proximité des villages par rapport à la forêt justifiant leur pression sur les ressources forestières ;
- 4-La motivation de la communauté ;
- 5-L'Expérience dans le domaine d'agro foresterie sur la base d'essences forestières d'intérêt socio- économique.

###### **4.1.2. Choix des villages :**

Quatre (4) villages riverains dont deux par forêt classée ont été choisis.

###### **-Forêt classée de Diecké**

1. Yonsono
2. Gbèlèye

###### **-Forêt classée du Mont Béro**

1. Laminata
2. Gounangalaye

##### **4.2. Identification / Mise en place des groupements**

Pour l'identification ou la mise en place des groupements dans ces

Villages les critères proposés ont été les suivant :

###### **Pour des groupements déjà en place ;**

- a) -Avoir les documents juridiques bien tenus et à jour ;
- b) -Être motivé pour des activités similaires.

###### **Pour la mise en place des groupements :**

- a) – Être résident stable dans le village ;
- b) – Avoir La motivation ;
- c)- Être Propriétaire d'une plantation pérenne ou de domaine cultivable (élément clé) ;
- d) - Avoir une probité morale.



*Figure 1: Mise en place des groupements*

Il faut signaler qu'aucun groupement n'étant pas en place répondant aux critères, deux nouveaux groupements ont été constitués à cet effet.

Après la mise en place de ces groupements, il a été convenu d'élaborer des statuts et règlement intérieur pour ces groupements afin de légaliser leur existence et d'officialiser leurs différentes interventions pour lesquels une convention de partenariat avec le Centre Forestier a été établies pour bien harmoniser les interventions.

### **4.3. Installation de la pépinière**

Après des séances de sensibilisation suivies d'une large information sur la vision du projet dans les quatre villages, nous avons procédé avec la communauté à l'installation des groupements. Un Conseil d'administration composé de 5 membres par groupement a été mis en place.

Pendant la même journée, des sites d'installation des pépinières ont été prospectés et choisis en commun accord avec tous les membres des différents groupements.

**Création :** pour cette étape, le choix du site est un élément très important. Pour ce faire, nous avons tenu compte de certains critères dont entre autres :

- L'accessibilité au site ;
- La topographie du sol ;
- La proximité d'une zone d'habitation ;
- La proximité d'un point d'eau

### **Aménagement de la pépinière**

#### **Forêt Classée de Diécké**

##### **A-1. Village Yonsono**

**Plan de la pépinière :** Pour son établissement, nous avons choisi la forme carrée afin de mettre en place le hangar, ceci afin de faciliter les déplacements occasionnels lors de l'entretien et aussi de limiter les frais d'installation de la clôture périphérique quand celle-ci s'imposent le tout surmonté par les rameaux de palmiers. Cette ombrière a une hauteur de 2 m. Tout ceci pour atténuer la forte radiation solaire et les fortes précipitations sur les jeunes plants qui seront élevés dans la pépinière.

**Délimitation de l'ombrière :** Nous avons défini les limites du site sur lequel nous avons réalisé notre pépinière dont les dimensions sont les suivantes :

L= 13 m ; l= 13 m avec une superficie de 169m<sup>2</sup>.

**Dimensionnement des planches :** Après avoir nivelé le terrain, nous avons procédé à la mesure (dimensions) des planches dans lesquelles seront classés les pots remplis.

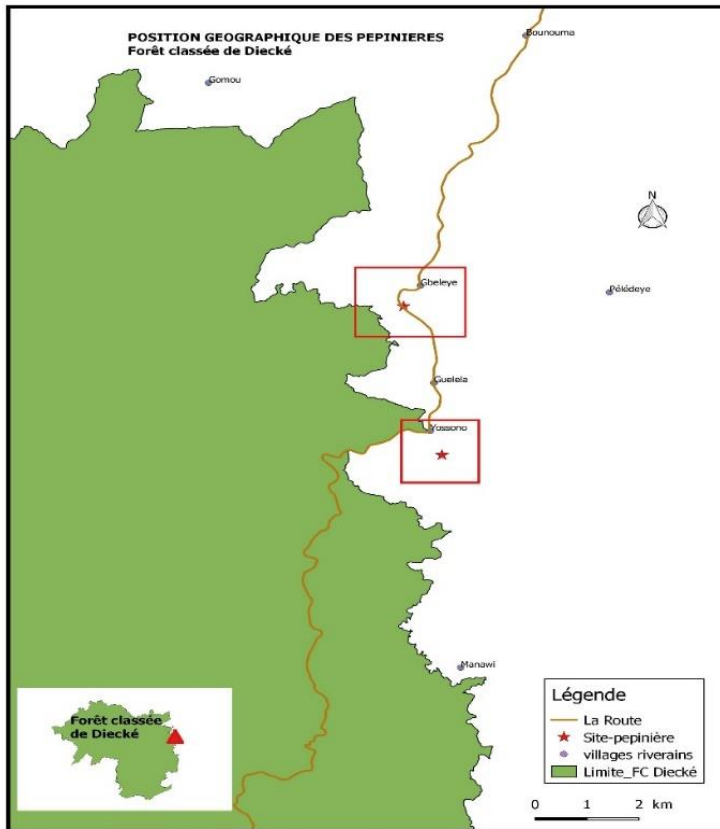


Figure 2: sites des pépinières dans la FC de Diecké

Les dimensions choisies pour les planches sont :  $L=12,20\text{m}$  ;  $l=1\text{m}$  et pour les blocs sont de :  $L=90\text{ cm}$  et  $l=90\text{ cm}$  contenant 100 sachets à l'intérieur. Ces planches sont séparées l'une de l'autre par une allée principale de (1,5 m) de large et par les allées secondaires de 1 m de large un nombre de quatre planches et cinq compartiments par planches. Ceci pour faciliter les déplacements entre les planches au moment de l'arrosage et de l'entretien des plants mais aussi pour faciliter le déplacement des visiteurs.

## A-2. Village Gbèlèye

**Plan de la pépinière :** Pour son établissement, nous avons choisi une forme rectangulaire afin de mettre en place le hangar, ceci afin de faciliter les déplacements occasionnels lors de l'entretien et aussi de limiter les frais d'installation de la clôture périphérique quand celle-ci s'impose le tout surmonté par les rameaux de palmiers. Cette ombrière a une hauteur de 1,9 m. Tout ceci pour atténuer la forte radiation solaire et les fortes précipitations sur les jeunes plants qui seront élevés dans la pépinière.

**Délimitation de l'ombrière :** Nous avons défini les limites du site sur lequel nous avons réalisé notre pépinière dont les dimensions sont les suivantes :

$L= 10\text{ m}$  ;  $l= 7,40\text{ m}$  avec une superficie de  $74\text{m}^2$ .

**Dimensionnement des planches :** Après avoir nivelé le terrain, nous avons procédé à la mesure (dimensions) des planches dans lesquelles seront classés les pots remplis. Les dimensions choisies pour les planches sont :  $L=9,10\text{m}$  ;  $l=1\text{m}$  et pour les blocs sont de :  $L=90\text{ cm}$  et  $l=90\text{ cm}$  contenant 100 sachets à l'intérieur. Ces planches sont séparées l'une de l'autre par une allée principale de (1 m) de large et par les allées secondaires de (60 cm) de large un nombre de quatre planches et six compartiments par planches. Ceci pour faciliter les déplacements entre les planches au moment de l'arrosage et de l'entretien des plants mais aussi pour faciliter le déplacement des visiteurs.

## **Position géographique des pépinières par rapport à la FC de Diécké Forêt Classée du Mont Béro**

### **B-1. Village Laminata**

**Plan de la pépinière :** Pour son établissement, nous avons choisi une forme rectangulaire afin de mettre en place le hangar, ceci afin de faciliter les déplacements occasionnels lors de l'entretien et aussi de limiter les frais d'installation de la clôture périphérique quand celle-ci s'impose tout surmonté par les rameaux de palmiers. Cette ombrière a une hauteur de 2 m. Tout ceci pour atténuer la forte radiation solaire et les fortes précipitations sur les jeunes plants qui seront élevés dans la pépinière.

**Délimitation de l'ombrière :** Nous avons défini les limites du site sur lequel nous avons réalisé notre pépinière dont les dimensions sont les suivantes :

L= 12,90 m ; l= 4,1 m avec une superficie de 52,89m<sup>2</sup>.

**Dimensionnement des planches :** Après avoir nivelé le terrain, nous avons procédé à la mesure (dimensions) des planches dans lesquelles seront classés les pots remplis.

Les dimensions choisies pour les planches sont : L=12,55m ; l=1m et pour les blocs sont de : L=90 cm et l=90 cm contenant 100 sachets à l'intérieur. Ces planches sont séparées l'une de l'autre par une allée principale de (1 m) de large et par les allées secondaires de (80 cm) de large avec un nombre de deux planches et Sept compartiments par planches. Ceci pour faciliter les déplacements entre les planches au moment de l'arrosage et de l'entretien des plants mais aussi pour faciliter le déplacement des visiteurs.

### **B-2. Village Gounagalaye**

**Plan de la pépinière :** Pour son établissement, nous avons choisi une forme rectangulaire afin de mettre en place le hangar, ceci afin de faciliter les déplacements occasionnels lors de l'entretien et aussi de limiter les frais d'installation de la clôture périphérique quand celle-ci s'impose tout surmonté par les rameaux de palmiers. Cette ombrière a une hauteur de 2 m. Tout ceci pour atténuer la forte radiation solaire et les fortes précipitations sur les jeunes plants qui seront élevés dans la pépinière.

**Délimitation de l'ombrière :** Nous avons défini les limites du site sur lequel nous avons réalisé notre pépinière dont les dimensions sont les suivantes :

L= 8,80 m ; l= 8,2 m, et une hauteur de 2 m avec une superficie de 72,16m<sup>2</sup>.

**Dimensionnement des planches :** Après avoir nivelé le terrain, nous avons procédé à la mesure (dimensions) des planches dans lesquelles seront classés les pots remplis.

Les dimensions choisies pour les planches sont : L=6,85m ; l=1m et pour les blocs sont de : L=90 cm et l=90 cm contenant 100 sachets à l'intérieur. Ces planches sont séparées



l'une de l'autre par une allée principale de (1m) de large et par les allées secondaires de (1 m) de large un nombre de quatre planches et quatre compartiments par planches. Ceci pour faciliter les déplacements entre les planches au moment de l'arrosage et de l'entretien des plants mais aussi pour faciliter le déplacement des visiteurs.

### Position géographique des pépinières par rapport à la FC du Mont Béro

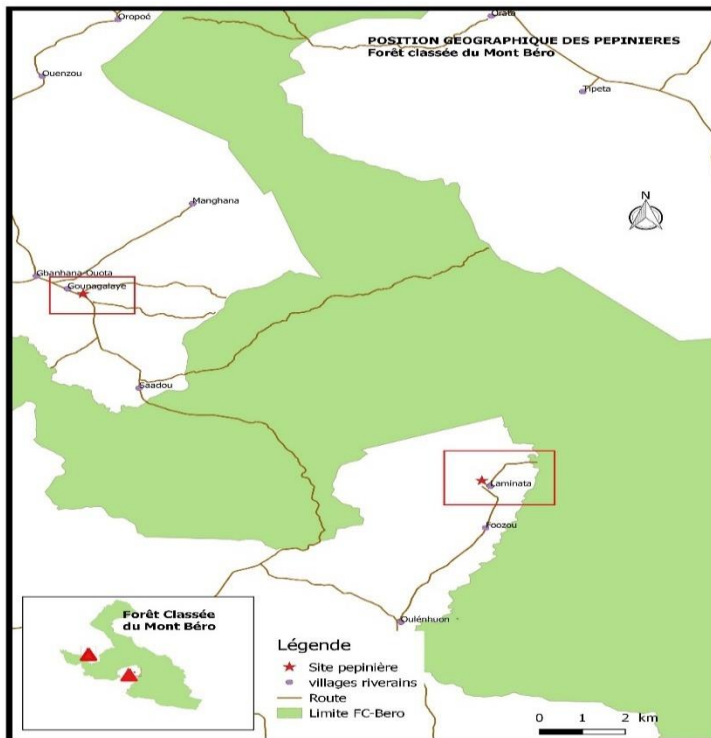


Figure 3: Sites des pépinières dans la FC du Mont Béro

**Aménagement :** A partir des machettes, houes et dabs tous les sites ont été défrichés, nettoyés et nivelés et labouré afin de pour faciliter les activités d'installation des planches et des pots dans lesquels les semis seront faits

**L'installation de l'ombrière :** les ombrières ont été construite au niveau de tous les sites pour atténuer la forte radiation solaire et les fortes précipitations sur les jeunes plants qui seront élevés dans la pépinière.

**Remplissage des sachets :** Cette étape a consisté à apporter du fumier mélangé avec la terre naturelle et tamisé à l'aide d'un tamis



Figure 4: Construction de l'ombrière

pour enlever les débris non décomposables (plastiques, cailloux, racines etc.).

**Traitement du terreau :** nous avons mélangé le fumier tamisé avec de l'engrais granulé (NPK) pour une bonne nutrition des plantes, dont dix brouettées contre 2,8 kg soit une brouettée pour 0,28 kg.



Figure 5: Remplissage des pots

**Remplissage des pots :** A l'aide du fumier tamisé, mille deux cents (1 200) sachets dans chaque pépinière ont été remplis.

**Classement des pots :** Nous avons classé les Pots à l'intérieur du périmètre réalisé. Amasser un peu de terre aux alentours des lignes extérieurs des pots dans tous les sites.



Figure 6: Classement des pots

#### **Le semis**

**La récolte des graines et sauvageons :** Nous avons tenu des entretiens avec les communautés pour nous aider à rechercher les graines et plantules de certaines espèces selon la liste préétablie par le projet et nous planifions aussi des missions sur le terrain pour continuer la récolte des graines et sauvageons afin de ravitailler toutes ces pépinières. C'est sur ces bases que nous avons ravitaillé tous les sites en graines et plantules avec les communautés.

Ces plantules et graines ont été tous collectés dans les forêts classées de Diécké et du Mont Béro.

**Conditionnement des plantules :** Les plantules détérrés sont classées par espèce puis couvrir leur système racinaire par de la terre forestière mouillée afin d'éviter leur flétrissement.

**Transport des plantules :** Ces tas de plantules sont emballés dans un sac afin d'éviter leurs dommages lors du transport.

**L'habillage :** A cette étape nous avons diminué la charge du plant tout en coupant certaines de ses feuilles et les racines les plus longues avec un sécateur ou un petit couteau tranchant pour sa survie en pot pendant le repiquage.

**Le Semis des plantules :** Le semis des plantules a consisté à les mettre dans les pots tout en couvrant les racines de terre à une profondeur de 15 cm environ ; les graines également, dans les pots sont couvertes, selon l'espèce d'une certaine couche permettant de la protéger jusqu'à la germination. Enfin, nous avons procédé à l'arrosage.

**Entretien et suivi des plants :** Cette phase a comporté les activités suivantes :

**Arrosage :** Pour assurer le développement des plants, nous avons programmé un arrosage de trois jours par semaine en accord avec les membres du groupement.

**Désherbage :** Cette étape a constitué à enlever toutes les herbes dans la pépinière, surtout dans les pots, car ces herbes font une compétition avec les jeunes plants et retardent leur développement. C'est pourquoi nous avons programmé un désherbage à chaque semaine avec les membres des groupements.

**Traitement phytosanitaire :** Il s'agira de faire un traitement des plans en cas d'attaques par des insectes ou par des mycoses et pour assurer la bonne croissance de ces plans en pépinière.

## **V- Résultats obtenus**

### **5.1. Mise en place des groupements**

Nous avons mis en place quatre groupements mixtes composés de 20 membres chacun à l'exception de celui de Gounagalaye qui compte 23 membres. Chaque groupement comprend un CA composé cinq personnes dont le rôle principal est la coordination des activités. Les CA par groupement sont constitués comme suit : un président, un vice-président, un secrétaire, une trésorière et un conseiller.

#### **5.1.1. Forêt classée de Diecké :**

A Yonsono, la mise en place a tenu compte de la présence des différents groupes ethniques composant le village. Ainsi, parmi les 20 membres dont 4 femmes, qui ont adhéré le groupement, il existe des Manons, des Koniankés et des Guerzés qui y résident. Ce groupement est installé en collaboration avec tout le monde y compris les sages du village.

#### **5.1.2. Production des plants**

##### **📍 Site de Yonsono**

Avec la superficie nettoyée, 4 planches ont été installées contenant 5 compartiments de 100 sachets chacun. Ce qui donne un total de 24 compartiments et 1 200 sachets. Avec ces 1 200 sachets 282 graines d'espèces menacées ont été repiquées et 918 plantules de 14 espèces ont été repiquées dont les détails sont dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n°1 : Liste des espèces mises en pépinière de Yonsono**

N°	Nom scientifiques	Famille	Mis en pot	Nbre Plants réussi	Taux de réussite (%)
<b>Espèces végétales socio-économiques</b>					
1	<i>Garcinia kola</i>	Clusiaceae	185	185	100
2	<i>Piper guineense</i>	Piperaceae	150	50	33,33
3	<i>Beilschmiedia mannii</i>	Lauraceae	53	17	32
4	<i>Ricinodendron heudelotii</i>	Euphorbiaceae	50	25	50
5	<i>Xylopia aethiopica</i>	Annonaceae	0	0	0
6	<i>Terminalia superba</i>	Combretaceae	100	60	60
7	<i>Terminalia ivorensis</i>	Combretaceae	155	50	32,25
8	<i>Tarrietia utilis</i>	Sterculiaceae	125	100	80
9	<i>Picralima nitita</i>	Apocynaceae	100	100	100
<b>Espèces végétales menacées</b>					
10	<i>Omphalocarpum sp.</i>	Sapotaceae	52	15	28,8
11	<i>Calophyllum africanum</i>	Sapotaceae	80	0	0
12	<i>Tieghemella heckelii</i>	Sapotaceae	100	0	0
13	<i>Cryptosepalum tetraphyllum</i>	Caesalpinaceae	25	0	0
14	<i>Guibourtia leonensis</i>	Caesalpinaceae	25	0	0
	Total		1200	602	50,16

🌱 **Site de Gbèlèye:** Parmi les 20 personnes qui ont adhéré le groupement, il existe femmes et ces personnes ont été choisies en fonction des ethnies se trouvant dans ces villages en commun accord avec tout le monde y compris les sages des villages. Avec cette superficie de l'ombrière, 4 planches ont été installées contenant 6 compartiments de 100 sachets chacune dont un total de 24 compartiments et 1 200 sachets. Avec ces 1 200 sachets 280 graines d'espèces menacées ont été semées et 920 plantules de 14 espèces ont été repiquées dont les détails sont dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n° 2 : Liste des espèces mises en pépinière de Gbèlèye**

N°	Nom scientifiques	Famille	Mis en pot	Nbre Plants réussi	Taux de réussite (%)
<b>Espèces végétales socio-économiques</b>					
1	<i>Garcinia kola</i>	Clusiaceae	200	200	100
2	<i>Piper guineense</i>	Piperaceae	150	70	46,66
3	<i>Beilschmiedia mannii</i>	Lauraceae	10	4	40
4	<i>Ricinodendron heudelotii</i>	Euphorbiaceae	70	40	57,14
5	<i>Xylopia aethiopica</i>	Annonaceae	0	0	0
6	<i>Terminalia superba</i>	Combretaceae	120	95	79,16
7	<i>Terminalia ivorensis</i>	Combretaceae	150	120	80
8	<i>Tarrietia utilis</i>	Sterculiaceae	130	127	97,69
9	<i>Picralima nitita</i>	Apocynaceae	100	100	100
<b>Espèces végétales menacées</b>					
10	<i>Omphalocarpum sp.</i>	Sapotaceae	52	35	67,30
11	<i>Calophyllum africanum</i>	Sapotaceae	80	3	3,75
12	<i>Tieghemella heckelii</i>	Sapotaceae	70	60	85,71
13	<i>Cryptosepalum tetraphyllum</i>	Caesalpiaceae	18	0	0
14	<i>Guibourtia leonensis</i>	Caesalpiaceae	30	30	100
	Total		1200	884	73,66

### 5.1.2. Forêt classée du Mont Béro :

🌿 **Sites de Laminata:** Le groupement de ce village compte 20 membres dont 9 femmes et, ont été choisis en fonction des secteurs composant ce village en commun accord avec tout le monde y compris les sages.

#### 🌿 **Production des plants**

Sur une superficie de 52,89 m<sup>2</sup> nettoyée, 2 planches ont été installées contenant 7 compartiments de 100 sachets chacune dont un total de 24 compartiments et 1 200 sachets.

Avec ces 1 200 sachets 270 graines d'espèces menacées ont été semées et 930 plantules de 15 espèces socio-économiques ont été repiquées dont les détails sont dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n° 3 : Liste des espèces mises en pépinière de Laminata**

N°	Nom scientifiques	Famille	Mis en pot	Nbre Plants réussi	Taux de réussite (%)
<b>Espèces végétales socio-économiques</b>					
1	<i>Garcinia kola</i>	Clusiaceae	180	180	100
2	<i>Piper guineense</i>	Piperaceae	150	111	74
3	<i>Beilschmiedia mannii</i>	Lauraceae	100	78	78
4	<i>Ricinodendron heudelotii</i>	Euphorbiaceae	0	0	0
5	<i>Xylopia aethiopica</i>	Annonaceae	0	0	0
6	<i>Terminalia superba</i>	Combretaceae	100	85	85
7	<i>Terminalia ivorensis</i>	Combretaceae	100	87	87
8	<i>Tarrietia utilis</i>	Sterculiaceae	100	65	65
9	<i>Picralima nitida</i>	Apocynaceae	100	98	98
10	<i>Indet (Lee : local name)</i>	Indet	100	97	97
<b>Espèces végétales menacées</b>					
11	<i>Omphalocarpum sp.</i>	Sapotaceae	50	43	86
12	<i>Calophyllum africanum</i>	Sapotaceae	75	1	1,33
13	<i>Tieghemella heckelii</i>	Sapotaceae	100	4	4
14	<i>Cryptosepalum tetraphyllum</i>	Caesalpiniaceae	20	0	0
15	<i>Guibourtia leonensis</i>	Caesalpiniaceae	25	0	0
	Total		1200	849	70,75

🌱 **Site de Gounagalaye:** Parmi les 23 membres qui constituent le groupement, il existe 8 femmes et sont choisis en fonction des secteurs se trouvant dans ce village en commun accord avec tout le monde y compris les sages du village.

🌱 **Production des plants**

Avec cette superficie de l'ombrière, 4 planches ont été installées contenant 4 compartiments de 100 sachets chacune dont un total de 16 compartiments et 1 200 sachets ont été remplis pour le moment.

Avec ces 1 200 sachets 260 graines d'espèces menacées ont été repiquées et 940 plantules de 14 espèces ont été repiquées dont les détails sont dans ce tableau ci-dessous.

**Tableau n°4 : Liste des espèces mises en pépinière de Gounagalaye**

N°	Nom scientifiques	Famille	Mis en pot	Nbre Plants réussi	Taux de réussite (%)
<b>Espèces végétales socio-économiques</b>					
1	<i>Garcinia kola</i>	Clusiaceae	200	200	100
2	<i>Piper guineense</i>	Piperaceae	200	110	55
3	<i>Beilschmiedia mannii</i>	Lauraceae	16	16	100
4	<i>Ricinodendron heudelotii</i>	Euphorbiaceae	0	0	0
5	<i>Xylopia aethiopica</i>	Annonaceae	130	40	30,76
6	<i>Terminalia superba</i>	Combretaceae	140	50	35,71
7	<i>Terminalia ivorensis</i>	Combretaceae	140	90	64,28
8	<i>Tarrietia utilis</i>	Sterculiaceae	130	80	61,53
9	<i>Picralima nitita</i>	Apocynaceae	0	0	0
<b>Espèces végétales menacées</b>					
10	<i>Omphalocarpum sp.</i>	Sapotaceae	50	25	50
11	<i>Calophyllum africanum</i>	Sapotaceae	70	1	1,42
12	<i>Tieghemella heckelii</i>	Sapotaceae	100	4	4
13	<i>Cryptosepalum tetraphyllum</i>	Caesalpiniaceae	20	0	0
14	<i>Guibourtia leonensis</i>	Caesalpiniaceae	20	0	0
	<b>Total</b>		<b>1200</b>	<b>616</b>	<b>51,33</b>

**Tableau n°5 : Taux de réussite des plants dans les pépinières**

Village	Mis en pot	Nbre de plant réussi	Espèces menacées	Espèces socio-économiques	Taux de réussite (%)
<b>Yonso</b>	1200	602	15	587	50,16
<b>Gbèlèye</b>	1200	884	128	756	73,66
<b>Laminata</b>	1200	849	48	801	70,75
<b>Gounagalaye</b>	1200	616	30	586	51,33
<b>Total</b>	<b>4800</b>	<b>2951</b>	<b>221</b>	<b>2730</b>	<b>61,47</b>

**Tableau n°6 : Listes des espèces végétales à mettre en pépinière par site**

N°	Nom scientifiques	Famille
<b>Espèces végétales socio-économiques</b>		
1	<i>Garcinia kola</i>	Clusiaceae
2	<i>Piper guineense</i>	Piperaceae
3	<i>Beilschmiedia mannii</i>	Lauraceae
4	<i>Ricinodendron heudelotii</i>	Euphorbiaceae
5	<i>Xylopia aethiopica</i>	Annonaceae
6	<i>Terminalia superba</i>	Combretaceae
7	<i>Terminalia ivorensis</i>	Combretaceae
8	<i>Tarrietia utilis</i>	Sterculiaceae
9	<i>Picralima nitida</i>	Apocynaceae
10	Indet (Lee : local name)	Indet
<b>Espèces végétales menacées</b>		
1	<i>Omphalocarpum sp.</i>	Sapotaceae
12	<i>Calophyllum africanum</i>	Sapotaceae
13	<i>Tieghemella heckelii</i>	Sapotaceae
14	<i>Cryptosepalum tetraphyllum</i>	Caesalpiaceae
15	<i>Guibourtia leonensis</i>	Caesalpiaceae

**Tableau n°7 : Liste des villages visités avec les coordonnées**

Village	N	W	Alt
Yonsono	7,33197	-8,48856	405
Gbèlèye	7,584034	-8,81777	402
Laminata	8,176936	-8,670446	461
Gounagalaye	8,23373	-8,755011	665

**Tableau n°8 : Le nombre de participants par village**

N°	Villages	Hommes	Femmes	Total	FC
1	Gbèlèye	14	6	20	Diécké
2	Yonsönö	16	4	20	
3	Laminata	11	9	20	Mt Béro
4	Gounagalaye	15	8	23	
	<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>27</b>	<b>83</b>	



## VI- Conclusion

Au regard de toutes les activités qui ont été réalisées, en commençant par la mise en place des groupements jusqu'au semis des graines et plantules, quatre groupements ont été mis en place dans ces quatre villages. Quarante-cinq membres ont adhéré à ces groupements dont 56 garçons et 27 femmes.

Pour la production des plants, 15 espèces ont été retenues pendant les sensibilisations dans les villages avec les communautés dont 10 espèces socio-économiques notamment *Garcinia kola*, *Piper guinense*, *Xylopi aethiopica* etc..., et 5 espèces menacées entre autres *Omphalocarpum ahia*, *Tieghemella heckelii*, *Cryptosepalum tetrphyllum* etc... Au total 4800 plants ont été mis en pépinière dans les quatre villages dont 1200 plants par pépinière. Sur ces 4800 plants mis en pépinière, il y'a eu 2951 plants réussies pour le moment dont 602 à Yonsono, 884 à Gbèlèye, 849 à Laminata et 616 à Gounagalaye. Avec ces statistiques ci-haut, le résultat a été satisfaisant à tous les niveaux avec un taux de réussite de 61,47% dans ces quatre pépinières.

## VII-Difficultés

Pendant la réalisation des missions sur le terrain, nous avons rencontré les difficultés suivantes :

- le manque de moyens logistiques
- la rareté d'obtention des semences
- le manque de formation des agents et des communautés sur les techniques d'installation d'une pépinière

## VIII- Recommandations/Suggestions

A l'issue de ces efforts consentis sur le terrain, les communautés dans tous les villages visités ont fait quelques recommandations qui sont entre autres :

- ✓ Doter l'équipe de mise en œuvre du projet de moyens de déplacement lui facilitant l'encadrement des groupements et la réalisation des différentes activités;
- ✓ Augmenter le nombre de villages pour chaque FC pour faire bénéficier tout le monde ;
- ✓ Formation sur les techniques d'installation d'une pépinière forestière ;
- ✓ Former les femmes dans certaines activités comme :
  - la saponification,
  - les foyers améliorés,
- ✓ Création des AGR comme :
  - Cultures maraîchères ;
  - Pisciculture,
  - Elevage de bovin et caprins,
- ✓ Augmenter le nombre de plants pour les prochaines années ;

## IX- ANNEXE

**Tableau n° 9 : Liste des membres du Conseil d'Administration des groupements par village**

<b>Village Gbèlèye</b>				
<b>N°</b>	<b>Prénoms et Noms</b>	<b>Sexe</b>	<b>Fonction</b>	<b>Tél</b>
1	Papa Théa	M	Président	██████████
2	Mamady Touré	M	Vice-président	██████████
3	Cé Gamy	M	Secrétaire	██████████
4	Gono Malé	F	Trésorière	██████████
5	N'Vaforomo Kourouma	M	Conseiller	
<b>Village Yonsono</b>				
<b>N°</b>	<b>Prénoms et Noms</b>	<b>Sexe</b>	<b>Fonction</b>	<b>Tél</b>
1	Nyan Gbato Niamey	M	Président	██████████
2	Ansou Soumaoro	M	Vice-président	██████████
3	Eugène Mamy		Secrétaire	██████████
4	Suzanne Niamey	F	Trésorière	██████████
5	Mory Condé	M	Conseiller	██████████
<b>Village Laminata</b>				
<b>N°</b>	<b>Prénoms et Noms</b>	<b>Sexe</b>	<b>Fonction</b>	<b>Tél</b>
1	Simon Haba	M	Président	██████████
2	Kaman Haba	M	Vice-président	██████████
3	David Haba	M	Secrétaire	██████████
4	Pola Seny Monemou	F	Trésorière	██████████
5	Moriba Kolié	M	Conseiller	██████████
<b>Village Gounagalaye</b>				
<b>N°</b>	<b>Prénoms et Noms</b>	<b>Sexe</b>	<b>Fonction</b>	<b>Tél</b>
1	Félix Kolomou	M	Président	
2	Ambroise Kpèlaemou	M	Vice-président	██████████
3	Michel I Loua	M	Secrétaire	██████████
4	Sabine Maomou	F	Trésorière	██████████
5	Justine Kpoghomou	F	Conseiller	

## X-Photos de terrain



Figure 8: Mise en place des groupements



Figure 7: Nettoyage du site



Figure 10: Nivellement du site



Figure 9: Mesure des planches et blocs